

MINISTERE DE L'EDUCATION. DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1" DIRECTION
SERVICE DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNÉMENT SUPEREUR

Nos réf. : D1/REGL/AMR/CIRC112

ADRESSE VISITEURS: Cité administrative de l'Etat Arcades D - 66 étage Rus Royale, 204 8-1010 BRUXELLES ADRESS RMSE:
CRé oc. rative de l'Etat
Soulevard Pachéco, 19 - Ste
8-1010 SRUXELLES

Tél. : 32(0)2/210.55.11 - Télex: 84556 EDUNAT 8 - Télécopleur: 32(0)2/210.55.17

- Aux Chefs des établissements d'enseignement supérieur autre qu'universitaire organisés et subventionnés par la Communauté française;
- Aux Administrations des Provinces et des Communes qui dirigent un établissement d'enseignement supérieur autre qu'universitaire;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres d'enseignement supérieur autre qu'universitaire.

POUR INFORMATION

- Aux membres du service d'inspection de l'enseignement supérieur;
- Aux vérificateurs de l'enseignement supérieur.

16880 x 83

Bruxelles, le 12 MAI 199

OBJET : Formes et mentions des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur paramédical de type court.

Suite à la nomination de M. L. ONKELINX en qualité de Ministre de l'Intégration sociale, de la Santé publique et de l'Environnement, la mention

"AU NOM DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES DU ROYAUME DE BELGIQUE,

Le Directeur général,"

est remplacée par la mention

"AU NOM DU MINISTRE DE L'INTEGRATION SOCIALE, DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU ROYAUME DE BELGIQUE,

Le Directeur général,".

Toute demande de renseignement doit être formulée par écrit. Les visites ne sont autorisées que sur rendez-vous. ./...

Cette mesure est d'application à partir de la présente année

Aucune rature ou surchage ne sera admise sur les titres qui seront présentés.

scolaire.

Le Directeur général,

2.

A. PHILIPPART.